

**EXTRAIT**  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 3 juillet 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Excusé(s) : Monsieur Olivier BITZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur André ERBS

**N° CP/2017/293 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social**  
**Proposition d'attribution d'agréments pour la création de logements locatifs sociaux**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la SIBAR :

- l'agrément pour la construction de 16 logements PLUS collectifs situés lotissement « les Champs Fleuris », à WASSELONNE (tranche 2) ;
- l'agrément pour la construction de 12 logements PLUS collectifs et 2 logements individuels situés lotissement «Haselmatt », à ANDLAU ;
- l'agrément pour la construction de 7 logements PLUS collectifs situés 13, rue de la Rochette, à SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ;
- l'agrément pour la construction de 12 logements PLUS collectifs situés, « Zac de la Scierie », à BRUMATH.

Elle approuve, par ailleurs, en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, la convention type

d'agrément et de réservation de logements sociaux à conclure entre le Département et la SIBAR, dont le projet est annexé à la présente délibération.

Elle autorise en outre son président à signer le moment venu les conventions particulières à intervenir sur cette base entre le Département et la SIBAR.

**Non participation au vote :** Madame Nathalie ERNST

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170703-lmc1110112-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 07/07/17